

COMMUNIQUE DE PRESSE

LA COMMUNE DE SCHAERBEEK A TROUVÉ SON OMBUDS-WO-MAN !

Ce mercredi 20 juin, le Conseil communal de Schaerbeek a désigné la personne à engager pour le poste d'Ombudsman. A partir du 1er septembre, Schaerbeek deviendra ainsi la 2ème commune de Bruxelles à bénéficier d'un fonctionnaire chargé de faciliter l'accès des citoyens à l'administration, mais aussi d'améliorer la performance de celle-ci.

« Schaerbeek est une commune de près de 135.000 habitants aux multiples défis. Ouvrir ce poste était une évidence et nous sommes heureux de pouvoir l'attribuer à une jeune juriste au terme d'une procédure de recrutement pointue.» se réjouit Bernard Clerfayt, Bourgmestre de Schaerbeek.

Au total, une cinquantaine de candidatures avait été envoyée pour ce poste. Au terme des épreuves écrites et orales avec l'appui d'un bureau externe d'assessment, deux candidates étaient encore en lice. Le poste a finalement été attribué à celle qui a obtenu les meilleurs résultats à l'épreuve écrite.

Concrètement, l'Ombudsman traitera les plaintes des citoyens vis-à-vis de l'administration communale. Elle sera également chargée de faire des recommandations au Conseil communal en lien avec les dossiers qu'elle aura été amenée à traiter.

Cette nouvelle fonctionnaire sera placée directement sous l'autorité du Conseil communal afin d'exercer sa fonction en toute indépendance et impartialité. Même si, administrativement, elle sera rattachée aux services du Secrétaire communal.